

Observation 58 du 28/02/2023

## ASSOCIATION STRESSSS

Sauvegarde des Territoires Ruraux de l'Espace Sainte Eanne, Salles et Soudan.

Dès l'origine d'un projet, la rétention d'informations au profit des administrés est flagrante, savamment et sournoisement entretenue par le promoteur et les autorités régionales, départementales et locales. Cette « Omerta », véritable déni de démocratie, intervient d'une part parce que ces projets, **générateurs d'énormes profits** pour les promoteurs, mais cependant négligeables pour les communes, veulent absolument voir le jour, car cautionnés par nos dirigeants.

Chacun sait pourtant que l'éolien ne permettra pas de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Bien au contraire, car il faut suppléer l'intermittence de la production !

Cette énergie présentée comme renouvelable, propre et verte, génère en fait des nuisances considérables pour l'homme, les animaux, la biodiversité et la préservation de nos territoires.

Hormis une concertation simpliste sous forme de présentation faite par le promoteur vantant uniquement les aspects positifs de ce type d'énergie et un relais volontairement minimaliste de la part des collectivités locales, rien ne permet de se faire une idée précise sur le sujet afin de prendre position en tant que premiers concernés et citoyens responsables de notre avenir.

L'association STRESSSS, en lutte contre un projet de centrale industrielle de 6 aérogénérateurs de 200 mètres de hauteur dit :

NON au développement de l'éolien car nous ne sommes pas informés honnêtement sur les contraintes d'exploitation, les impacts avérés sur l'environnement et ses effets néfastes sur la santé des riverains et des êtres vivants,

NON au scandale environnemental engendré par cette spéculation financière incontrôlée, mais subventionnée,

NON à la mainmise des promoteurs et investisseurs privés éoliens qui piège les élus et la population,

NON à l'alliance d'une pseudo écologie et de l'affairisme multinational aux dépens de nos valeurs rurales,

NON au mitage et à la saturation du paysage, à la confiscation de nos terres et de notre patrimoine,

NON à la pollution visuelle et à l'encerclement. Les Deux-Sèvres totalisent à elles seules 51 % de l'éolien de la Nouvelle Aquitaine,

NON à ces programmes industriels dévastateurs de notre environnement, de nos valeurs et de notre identité,

NON au déversement de milliers de tonnes de bétons (socles) et de câbles électriques dans le sous sol de nos campagnes. Ces câbles et socles seront notre héritage inconsciemment consenti aux générations futures ...

NON à la baisse de la valeur immobilière de nos biens (10 à 30% en moyenne).

NON au coût exorbitant de ces projets inutiles qui seront répercutés sur nos factures d'électricité.

On nous dit :

- «*Diminution des rejets de gaz à effet de serre* » : NON. L'intermittence des éoliennes augmente ces émissions à cause du soutien obligatoire de centrales thermiques à gaz et à charbon comme en Allemagne.

- «*Accroissement de la sécurité d'approvisionnement* » : NON. Disponibilité fantaisiste et non stockable.

- «*Réduction du coût de l'électricité* » : NON. Le courant, acheté prioritairement et obligatoirement, est payé aux producteurs deux à sept fois plus chers. Ce coût étant répercuté sur les usagers via la taxe spécifique CSPE (contribution au service public de l'électricité) et consultable sur nos factures.

- «*Création d'emplois* » : NON. La main d'œuvre, généralement importée car moins chère, se déplace au gré des chantiers de montage.

- «*Protection des paysages, du patrimoine historique et celui des particuliers* » : NON. Le patrimoine historique et les paysages sont massacrés partout en France. Moins-values de 10 à 30% sur les maisons des riverains dans un rayon de plusieurs kilomètres.

- «*Relance de l'emploi local* » : NON. Qui, parmi nous, connaît quelqu'un qui travaille sur les éoliennes ? Pire ! Qui, parmi nous, connaît quelqu'un qui connaît quelqu'un qui travaille sur les éoliennes ?

L'association STRESSSS émet un avis défavorable à ce projet.